



PPI-PPF : ELABORER UN PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT ET SON PLAN DE FINANCEMENT

JE M'INSCRIS

Contexte

Les programmes pluriannuels d'investissement (PPI) des ESMS et leurs plans de financement doivent être approuvés par l'autorité de tarification et de contrôle. Leur élaboration requiert la réalisation préalable d'un diagnostic financier.

Pour les ESMS ayant intégré le périmètre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, un lien doit être fait avec le plan global de financement pluriannuel.

Objectifs / Compétences visées

- Acquérir les fondamentaux de l'analyse financière
- Savoir construire un plan pluriannuel de financement
- Comprendre le lien avec le plan global de financement pluriannuel

Contenu

- L'analyse financière**
 - Les agrégats du bilan financier
 - Le fonds de roulement (FR)
 - Le besoin de fonds de roulement (BFR)
 - La trésorerie
 - Les équilibres et les ratios financiers
- Le plan pluriannuel de financement (PPF)**
 - L'approbation des programmes d'investissement
 - Le contenu du PPF
 - La construction du PPF
- Le plan global de financement pluriannuel (PGFP)**
 - Le CPOM et les investissements
 - Le contenu et les ratios du PGFP

Date(s) & Lieu(x)

25 et 26 novembre 2025 - 09h-12h30

Classe virtuelle

Durée

1 j. - 7 heures - 2 séquences de 3.5 heures

Tarif(s)

320 € - Adhérent
395 € - Non-adhérent

Public

Dirigeants, responsables administratifs et financiers, comptables, contrôleurs de gestion
Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques en classe virtuelle. Cas pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants
Animation en visio-conférence via l'outil Teams ou Zoom
Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.
En cours puis en fin de session, des temps de questions/réponses permettent de préciser ces attentes et à l'intervenant.e d'évaluer les acquis.
Une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.
Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.
Une évaluation post formation est adressée au prescripteur afin d'évaluer la progression des stagiaires dans l'exercice de leurs fonctions.

Intervenant.e

Maxime CHOMETON, conseiller technique
Gestion/Tarification à l'URIOPSS Grand Est

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

